

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 2008

RAPPORT POUR AFFICHAGE

L'An DEUX MIL HUIT
Et le VINGT SEPT JUIN

Le Conseil Municipal de la Commune de LODEVE s'est réuni dans le lieu habituel des séances sous la présidence du Maire.

Présents : Mme BOUSQUET Marie-Christine, **Maire.**

Mr MADANI Hadj, Mme ARRAZAT Sonia, Mr LEDUC Pierre, Mme DA SILVA Lucienne, Mr ALVERGNE Michel, Mme HUGON Marie-José, **Adjoint**

Mr LE NEDIC Jacques, Mme CLAPIER Ginette, Mme FERRY Claudette, Mme RAMOND Gilberte, Mr DIALLO Aly, Mr THOMAS Yvan, Mme VERDOL Marie-Laure, Mr JOURDAN Yves, Mr BENAMEUR Ali, Mr LOSSON Gérard, Mme LEVEQUE Gaëlle, Mr CROS Ludovic, Mme AUSSIBAL Cécile, Mme TORD Anny, Mme ROUQUETTE Josiane, Mr ESPINASSIER Georges,

Représentés : Mme TRANI Bernadette qui a donné procuration à Mme BOUSQUET, Mme DELCROIX Marie-Pierre qui a donné procuration à Mme CLAPIER, Mr FERACCI Joseph qui a donné procuration à Mme ROUQUETTE, Mr LECOUC Robert qui a donné procuration à Mme TORD, Mr COMBES Jean-Pierre qui a donné procuration à Mr ESPINASSIER,

Non représentés : Mr BAILLEUX-MOREAU Yves

Madame le Maire déclare la séance ouverte à 18H45

Madame le Maire procède à l'appel.

Madame le Maire propose à l'Assemblée de désigner comme secrétaire de séance Mr Aly DIALLO. Elle demande à l'Assemblée de se prononcer.

VOTE : UNANIMITE

1. Désignation des délégués du conseil Municipal à l'élection sénatoriale du 21 septembre 2008

Rapporteur : Mme le Maire

Madame le Maire explique qu'un bureau électoral doit être constitué et qu'il doit être composé des deux conseillers municipaux les plus âgés et des deux conseillers les plus jeunes, présents lors de la séance. Ce bureau est présidé par madame le Maire. Dans le cas présent, la liste des conseillers municipaux de la Ville de Lodève fait apparaître comme les deux plus âgés Monsieur LE NEDIC Jacques et Mme CLAPIER Ginette, les deux plus jeunes Melle AUSSIBAL et Mr CROS Ludovic.

Mme le Maire installe donc le bureau pour ces élections : elle est ainsi assistée de :

- Monsieur LE NEDIC
- Madame CLAPIER
- Melle AUSSIBAL
- Mr CROS

Madame le Maire rappelle que pour Lodève, il s'agit de désigner 15 grands électeurs et 5 suppléants.

Madame le Maire fait le constat de deux listes déposées :

- Liste « Marie-Christine BOUSQUET »
- Liste « Lodève j'y crois »

Madame le Maire propose de procéder, à bulletin secret, à la dite élection.

La liste est distribuée à l'Assemblée, les personnes titulaires de procurations sont destinataires de plusieurs listes.

Monsieur LEDUC nomme les élus un par un afin de les faire voter.

Les membres du Conseil Municipal ayant voté, les membres du bureau procèdent au dépouillement.

Madame le Maire proclame donc les résultats de la désignation des délégués du Conseil Municipal de Lodève à l'élection sénatoriale du 21 septembre 2008 :

- 22 voix pour la liste « Marie-Christine BOUSQUET »
- 6 voix pour la liste « Lodève j'y crois »

Madame le Maire déclare élus délégués pour l'élection sénatoriale :

1. Monsieur Hadj MADANI
2. Madame Sonia ARRAZAT
3. Madame Lucienne DA SILVA
4. Monsieur Michel ALVERGNE
5. Madame Bernadette TRANI
6. Monsieur Gérard LOSSON
7. Madame Ginette CLAPIER
8. Madame Claudette FERRY
9. Madame Gilberte RAMOND
10. Madame Marie-Laure VERDOL
11. Monsieur Ali BENAMEUR
12. Monsieur Aly DIALLO
13. Madame Anny TORD
14. Monsieur Jean-Pierre COMBES
15. Monsieur Joseph FERACCI

Madame le Maire déclare également élus suppléants à l'élection sénatoriale :

1. Monsieur Yvan THOMAS
2. Monsieur Ludovic CROS
3. Monsieur Yves JOURDAN
4. Madame Marie-Pierre DELCROIX
5. Madame Josiane ROUQUETTE

Madame le Maire lève la séance à 19H00